

ADOPTÉ LE 19 FÉVRIER 2019

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 4 DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 11 décembre 2018

Le comité tient la rencontre n° 4 de 18 h 50 à 19 h 50 dans la salle du Conseil sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto et par audioconférence sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres présents :

M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (coprésidente du comité) (par audioconférence)

M. Benoit Fortin, membre du Conseil, CSViamonde (coprésident du comité)

M. Éric Lapointe, membre du Conseil, CSViamonde

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (par audioconférence)

Membre absent :

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

M^{me} Marie-France Tousignant, directrice des services aux élèves

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Manouska Aimable, appuyée par M^{me} Stéphanie Penton, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

La motion est adoptée.

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

M^{me} Marguerite Schabas ainsi que conseillers Fortin et Lapointe déclarent un conflit d'intérêts étant donné que les trois membres ont respectivement un enfant avec un PEI dans une école du Conseil.

3. MISE À JOUR DE L'AUTOMNE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

M. Laverdière fait une mise à jour quant à la publication du ministère de l'Éducation à l'automne dont voici un aperçu :

- ▶ Le nouveau gouvernement a prévu de réduire la subvention octroyée pour le dossier de l'enfance en difficulté. Le montant passera de 36 000 \$ à 27 400 \$ pour les demandes SIS. Ce changement occasionnera un impact conséquent sur le budget EED, car il était prévu d'ajouter une douzaine d'aide enseignants pour appuyer les élèves ayant des besoins particuliers dans l'ensemble des écoles du Conseil. Le nombre a été réduit. Sept (7) postes ont déjà été affichés et l'on espère les pourvoir pour le début de janvier 2019.
- ▶ Une rencontre a eu lieu avec les instances du Ministère au sujet du programme d'éducation destinés aux élèves dans des établissements de soins de traitement de service de garde et de services correctionnels (STGC). Dans le cadre de ce programme, le Centre Appian offre de l'appui aux élèves de 6 à 12 ans par l'entremise du programme La Passerelle. Une classe de comportement qui accueille sept (7) élèves est logée à l'École secondaire Toronto-Ouest. Dans la région de Welland, le programme l'Équilibre accueille une classe d'élèves de la 1^{re} à la 6^e année alors que le programme Passage est offert aux écoles La Source et Pavillon de la Jeunesse.
- ▶ Le Ministère a aussi informé qu'après avoir revu le budget, d'autres changements sont prévus pour les programmes STGC au printemps.

4. PORTABLES EED À VIAMONDE

M. Laverdière fait un rapport verbal sur toute la question de l'acquisition de portables pour les élèves ayant des besoins particuliers dont voici :

- ▶ Pour le moment, 450 élèves avec un Plan d'enseignement individualisé du Conseil ont des portables ou tablettes avec accès numérique. Il est prévu de mettre en place un système de monitoring exhaustif afin d'identifier le nombre d'utilisations par élève. Ce processus permettra de faire l'analyse à savoir si l'on doit maintenir ou réduire le nombre de portables. Selon le résultat de cette analyse, les élèves partageront entre eux les portables et ce, selon l'utilisation identifiée. Un rapport à cet effet sera présenté au comité d'ici à la fin de l'année scolaire.

5. **PRÉSIDENCE DE LA RÉUNION**

Conseiller Fortin cède la présidence à M^{me} Manoushka Aimable et ce, jusqu'à la fin de la réunion.

6. **RÉSULTATS DE L'OORE - EED**

L'administration présente un rapport faisant état des résultats pour les élèves ayant des besoins particuliers excluant les élèves surdoués et les élèves ayant bénéficié d'adaptations, par exemple, l'utilisation d'un ordinateur.

Lors des échanges de vues sur la question, M. Laverdière souligne qu'un plan d'amélioration est mis en place chaque année à la suite des résultats en vue de corriger certaines faiblesses identifiées dans les domaines évalués.

M^{me} Stephanie Penton, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

QUE le rapport en date du 11 décembre 2018 intitulé « Résultats de l'OORE – EED » soit reçu.

La motion est adoptée.

7. **CORRESPONDANCE – UPPER GRAND DSB : Projet de Loi 44 -SAF**

Les membres du comité prennent connaissance d'une copie de la lettre provenant du Upper Grand DSB adressée à la ministre de l'Éducation la sollicitant d'amender la Loi sur l'éducation requérant que chaque conseil scolaire se doit de sensibiliser et informer sa communauté respective des lésions permanentes au cerveau causées par la consommation d'alcool pendant la grossesse incluant les meilleures pratiques pour appuyer les élèves ayant des troubles du spectre de l'alcoolisation foétale (TSAF).

À la suite des échanges de vues sur la question, il est convenu qu'une lettre sera acheminée à la ministre de l'Éducation afin de la solliciter d'officialiser le spectre de l'alcoolisation foétale comme une anomalie sérieuse au même titre que les autres déficiences.

8. TOUR DE TABLE

M^{me} Stephanie Penton, représentante de la Société d'aide à l'enfance de Toronto, informe les membres que la Société a embauché un nouveau directeur. L'on essaie de le sensibiliser à l'importance d'offrir des services en français pour mieux desservir les clients francophones de l'Unité de la Société d'aide à l'enfance de Toronto.

À la suite des renseignements obtenus, il est suggéré qu'une lettre soit acheminée au directeur de la Société d'aide à l'enfance de Toronto en vue d'appuyer les démarches entreprises pour assurer la continuité de services en français au sein de la Société d'aide à l'enfance de Toronto.

9. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

Il est convenu que les prochaines réunions se tiendront aux dates suivantes :

Le 19 février 2019 – rencontres n° 5 et n° 6
Le 23 avril 2019 - rencontres n° 7 et n° 8
Le 11 juin 2019 - rencontres n° 9 et n° 10

10. LEVÉE DE LA RENCONTRE N° 4

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, conseillère Robert, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation
par intérim,**

Les co-présidents du comité,

Michel Laverdière

**Manoushka Aimable et
Benoit Fortin**